

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER  
DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES  
REUNI LE 20 JUIN 2019**

Le Conseil est présidé par Anne-Lise Humain-Lamoure, doyen de la Faculté.

Parmi les **membres élus**, étaient présents ou représentés par une procuration :

**Collège A** : Myriam Baron, Donna Kesselman, Guillaume Marche, Fabienne Moine, Yolaine Parisot, Jacques Paviot, Patrick Savidan, Graciela Villanueva.

**Collège B** : Patricia Cardona, Emmanuel Fureix, Anne-Lise Humain-Lamoure, Amélie Guillin, Jean-Marc Leblanc, Roberto Poma, Elisabeth Rothmund, Stéphanie Wojcik.

**Collège BIATSS** : Sandrine Anconetti

**Collège étudiants** : Léo Simonet

**Collège personnalités extérieures** : Aude Portalier

Parmi les **membres de droit** étaient présents : Karine Chambefort, Marie Peres, Karine Bellance

Parmi les **membres invités** étaient présents : Sergio Delgado, Alejandro Roman Antequera, Antoine Servel, Lucie Gournay, Elisabeth Vialle, Sylvie Toscer-Angot.

\*\*\*

## **1. Vote sur l'accréditation des formations**

Anne-Lise Humain-Lamoure remercie les directions de département pour leur réactivité dans les dernières navettes. Les dernières maquettes à voter sont présentées.

Les maquettes des parcours de Masters « Géomarketing », « Dynarisk », « Espaces, sociétés, territoires » (EST) et « Territoires, Villes, Santé » (TVS) sont présentées.

Trois des quatre parcours de masters sont en convention de partenariat avec d'autres universités (Dynarisk avec Paris 1 et Paris Diderot, EST avec l'ENS Paris) ou co-accrédités (EST avec l'UPEM, TVS avec Nanterre). De ce fait il est précisé qu'ils ne respectent pas tout le cadrage propre à l'UPEC.

Lors du conseil de gestion du 6 juin, les maquettes de la mention « LEA » avaient déjà été présentées, mais des éléments de présentation avait créé une confusion sur le nombre de groupes que le report du vote a permis de vérifier et cela a aussi permis de revoir quelques points.

Alejandro Roman Antequera indique une erreur concernant le nombre d'heures en TICE en LEA 3, ce qui modifie le poids de la maquette.

Les modifications effectuées en séance sont les suivantes : « Champs culturel » : -2h pour revenir au nombre d'heures initial, Le cours de méthodologie créé en M1 est fixé à 10h au S1. Une modification est également introduite dans la maquette FA pour plus de clarté sans modification des volumes horaires globaux.

Les maquettes de la mention LLCER proposent des parcours rénovés pour la nouvelle offre de formation qui ont pour objectif le rapprochement des trois aires linguistiques dans la structure mais aussi l'introduction notamment en licence parcours anglais de la pédagogie de projet ou en allemand des options « conduite de projet ». L'ensemble des ces innovations ont pour objectif de diversifier les perspectives d'insertion professionnelle et donc de renforcer l'attractivité de ces formations. L'ensemble est soutenable grâce aux « économies » d'heures faites par les départements d'Allemand et

de Langues romanes, qui permettent une légère augmentation des heures de formation en Anglais. Parallèlement la réduction des séminaires en master notamment en Anglais a permis la réorganisation au niveau master et la création d'un M1 du parcours « Métiers de la rédaction et de la traduction » (MRT).

Ce parcours « MRT » est enrichi d'un parcours de M1 en grande partie par mutualisation d'enseignements des parcours des mentions LLCER et Lettres. Un seul cours est créé « Edition numérique » par cofinancement Lettres et LLCER.

Après lecture des procurations, l'ensemble de ces parcours est mis au vote :

***Les maquettes des parcours de licence et master mention « LEA », de masters mention « Géographie », de licence et master mention « LLCER », de master « MRT » mention Lettres et LLCER sont adoptées à l'unanimité.***

Les modalités de contrôle des connaissances seront à définir à partir de la rentrée prochaine. Des débats auront lieu au niveau de l'établissement à la rentrée sur la compensation et les modalités de mise en place progressive des blocs de connaissances et de compétences imposés dans les arrêtés nationaux

### **Questions diverses**

Dans le cadre du PIA 3, l'Isite envisage de déposer un projet en réponse à l'appel « Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence » (SFRI).. Le projet doit renforcer les liens formations recherches et le potentiel scientifique d'un site universitaire. Il nous est proposé de transmettre des propositions à l'Etablissement de telle sorte que ces projets puissent être proposés aux membres de l'Isite qui sera porteur.